

Les camps d'enfermement des îles grecques de Kos et Leros

Épisode 6/7. Quitter l'île ?

Podcast: <https://audioblog.arteradio.com/blog/197819/podcast/200087/episode-6-quitter-l-ile>

Reportage photo: <https://www.flickr.com/photos/legisti/albums/72177720305810297>

Présentation du reportage: <https://www.gisti.org/article6950>

Montage vidéo (audio, diaporama & ss-titres) : <https://indymotion.fr/w/v9zwVRn4JJP4YaBNNp2AmK?subtitle=fr>

- **Intervenant 1** : De tout ce système je peux dire que... toute la faute revient à l'Europe, parce que tout ce qui se passe ici, tous les pays européens sont au courant, parce que les financements des nouveaux camps viennent d'où ? C'est l'Union européenne qui finance les nouveaux camps.

- **Voix off 1** : « Les camps d'enfermement sur les îles de Kos et Leros en Grèce » un podcast en 7 épisodes du réseau Migreurop et du Gisti réalisé avec le studio radio de la Parole errante Vous pouvez écouter les épisodes, avec des sous-titres sur les sites migreurop.org et gisti.org.

Après deux missions dans les hotspots de Lesbos et Chios en 2016, puis, dans celui de Samos en 2019, le réseau Migreurop et le Gisti se sont rendus en 2021 sur les îles de Kos et de Leros.

Ce podcast donne la parole aux exilé-es bloqué-es dans ces îles, et aux personnes qui travaillent ou militent à leurs côtés, afin de mettre en lumière et de dénoncer le système des hotspots.

Lors des épisodes précédents, les témoignages rapportaient les conditions d'enfermement dans les camps de Kos et de Leros, ainsi que le déroulement de la procédure de demande d'asile. Ce nouvel épisode aborde ce qui se passe après la fin de la procédure.

- **Voix-off 2** : Lorsque la procédure d'asile s'achève, les options offertes aux exilé-es dans les hotspots sont incertaines et extrêmement précaires. Quelle que soit l'issue de la procédure, les autorités se déchargent complètement de leurs obligations. Il y a celles et ceux qui obtiennent l'asile et quittent l'île pour le continent. Et puis, il y a celles et ceux qui n'ont pas d'autre possibilité que de rester à Kos, et de rester livrés à eux-mêmes, sans aucune prise en charge.

Wayne, qui travaille sur l'île de Kos, nous parle des personnes qui réussissent à passer en Grèce continentale.

- **Wayne** : On va te donner un document pour quitter le territoire. Avec ce document, tu peux quitter l'île. Ça dit : quitte la Grèce, quitte le territoire. Mais avec ça, on te laisse voyager par bateau et aller à Athènes. Donc quand tu pars à Athènes, là-bas, si tu veux tu commences une nouvelle procédure. Si tu ne veux pas, tu essayes, comme toute autre personne, d'acheter un faux document ou tu vas tenter ta chance vers la route, et tu passes.

- **Voix-off 2** : Quitter l'île de Kos est une chose, mais quitter la Grèce en est une autre. Laura, qui travaille à Kos, explique ce qui attend les exilé-es après leur départ.

- **Laura** (en anglais) : Je sais que tous les gens qui partent d'ici vont à Athènes, et s'ils sont liés à des passeurs, des fabricants de passeports ou autres, ils vont dans les pays où ils veulent aller. La plupart d'entre eux, ils gardent cet argent, ils ont de l'argent et le gardent dans ce but. Ils ne vont pas le dépenser à Kos, par exemple pour acheter des cigarettes. Ils gardent leur argent, pour l'utiliser d'une manière appropriée. Beaucoup de personnes que je connaissais, sont sorties, sont allées à Athènes. "Que Dieu les bénisse", je ne sais pas ce qui s'est passé après. Ils ont arrêté de

communiquer parce qu'ils ont peur. Même si j'essaie, je les laisse tranquilles et je leur souhaite le meilleur.

- **Voix-off 2** : Les militants de Kos Solidarité nous confirment que les réfugiés ne veulent pas rester sur place à Kos, car ils n'ont aucune aide. Ils expliquent également qu'il est extrêmement difficile de pouvoir quitter l'île même quand les exilés ont un document qui les y oblige.

- **Militant.e.s de Kos Solidarité 1** (en anglais) : C'est difficile pour les réfugiés car personne ne les aide. A cet instant précis, ils n'ont même pas les 90 euros par mois. Ils n'ont même pas ça. Ils ne touchent rien. Vous avez 15 jours pour quitter l'île. Mais pour quitter l'île, comme vous ne pouvez pas marcher, vous devez prendre l'avion ou le bateau. Mais vous ne pouvez pas aller dans le bateau parce que vous n'êtes pas vacciné. Mais vous ne pouvez pas vous faire vacciner, parce qu'on vous donne la première dose, mais la deuxième dose est après 28 jours. Mais il faut être parti avant. Tu ne peux pas partir en avion parce que... non...

- **Voix-off 2** : Pour les personnes qui ont obtenu l'asile mais n'ont pas les moyens de quitter Kos, l'aide est très restreinte.

Raja, une réfugiée palestinienne, raconte que lorsqu'elle a obtenu le statut de réfugié, elle et son enfant n'avaient rien pour survivre.

- **Raja** (en anglais) : Quand mon asile a été accepté, quand ils ont dit " nous vous acceptons comme réfugiée ", ils nous ont pris et nous ont dit de partir. Je voulais aller au camp ouvert, mais ils ont dit non. Parce que vous ne pouvez pas revenir en arrière. Ils ont dit, l'asile c'est OK, ils ont donné les papiers qui disait "nous vous acceptons". Ils ont écrit que nous aurions de l'aide, au moins un mois, pour la maison et la nourriture. Non, ils ne nous ont pas donné ce mois. Ils nous ont virés, " sortez ", à Kos, allez à l'hôtel, on s'en fiche.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : Aucune aide ?

- **Raja** (en anglais) : Non. Alors que vous avez un enfant ? Je leur ai demandé ce que je devais faire maintenant. Il m'a dit de prendre un taxi. Je lui ai demandé d'appeler un taxi pour moi, il a répondu non. Ils ne nous ont aidés d'aucune façon.

- **Voix-off 2** : Les personnes ayant obtenu le statut de réfugié sont dans l'obligation de quitter le camp ou l'hébergement qui leur était attribué, dans un délai d'un mois en moyenne.

Pour ces personnes, le programme ESTIA a été mis en place. Il est géré sur les deux îles par l'association grecque Arsis, mais cette dernière a décidé de quitter l'île en 2020.

Ce programme est devenu ensuite le programme Hélios, géré par l'OIM : l'office international pour les migrations. Il consiste principalement à payer le loyer ou une partie du loyer des personnes réfugiées pendant 6 mois.

Cependant, le manque d'accessibilité et les insuffisances du programme Hélios sont dénoncés depuis le début. Pour en bénéficier, il faut pouvoir justifier d'un niveau de langue grecque acceptable, et avoir trouvé un logement individuel d'une taille suffisante. Il faut également pouvoir payer d'avance trois mois de loyer.

De plus, il y a peu de maisons sur Kos, et les propriétaires acceptent difficilement de louer aux personnes réfugiées.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : Qu'est-ce que vous pensez du programme Hélios, géré par l'OIM ?

- **Intervenante 2** (en anglais) : Il y a ce programme qui fournit une maison aux réfugiés, qui ont obtenu le statut de réfugié, pour un an je crois. Ils paient leur loyer, mais pas pour de très grandes maisons bien sûr. La personne doit aller ouvrir un compte elle-même, puisqu'elle a sa carte d'identité, mais aussi, obtenir un numéro de sécurité sociale, et toutes ces procédures

bureaucratiques. Ensuite, ils lui donnent un contrat de logement, ils peuvent rester à l'intérieur, et le loyer est payé. Mais pas pour toujours, seulement pour six mois. Ah oui six mois je crois, oui ce n'est pas un an, c'est six mois.

- **Voix-off 2** : Une personne de l'association Glocal Roots nous confirme qu'il est difficile de bénéficier de ce programme.

- **Une personne de Glocal Roots** (en anglais) : De ce que j'ai entendu, c'est très difficile pour les gens de trouver un endroit. Il y en a beaucoup qui n'ont pas de logement, ça c'est sûr. Pour moi, c'est une énorme lacune. Parce que le programme Hélios aide au logement, au financement du logement, mais c'est très difficile, c'est très lent. Et maintenant, à Kos en particulier, ce que j'ai entendu, c'est qu'il y a beaucoup d'appartements qui ne sont pas éligibles pour le programme, parce qu'il doit s'agir d'une maison, comme une maison individuelle. Et à Kos, ce n'est pas facile à trouver. Donc oui, c'est vraiment difficile pour les gens de juste bénéficier du programme.

- **Voix-off 2** : Ali, un réfugié togolais vivant à Kos, a bénéficié de ce programme. Il raconte la difficulté de vivre, même avec cette aide.

- **Ali** : Quand j'ai eu la résidence, premièrement je ne devais plus toucher l'aide. Maintenant tu dois faire une procédure pour une organisation appelée Hélios. Tu prends la maison avec ton argent. Tu paies le loyer 3 mois avant que Hélios te donne 300 euros. Si la maison coûte 250 euros, ça fait 750 euros par mois, hormis l'électricité et l'eau. Tu dois manger et encore payer 3 mois avant que Hélios t'envoie les 300 euros restants. Ça fait 600 euros. Puis, tu dois intégrer des cours de grec. Si tu apprends les cours en ligne, chaque mois tu as droit à 162€ par mois. Si tu paies une maison à 250 euros, vraiment, avec l'aide, tu ne peux rien faire. Parfois les gens refusent l'aide d'Hélios, du programme Hélios, pour se débrouiller eux-mêmes.

- **Voix-off 2** : Il y a ensuite celles et ceux dont la demande d'asile est rejetée. Certains n'ont pas d'autre choix que de retourner dans leur pays d'origine. Ces exilé-es ont la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour leur voyage. C'est l'OIM qui gère cette aide au retour, comme nous l'explique l'association Kos Solidarity.

- **Militant.e.s de Kos solidarité** (en anglais) : L'OIM, ils font quoi ? Si quelqu'un veut rentrer dans son pays, l'OIM achète les billets et lui donne un peu d'argent je crois. Mais l'OIM ne le fait pas pour les Syriens, les Libanais, Afghans, les Palestiniens. Ils n'aident pas du tout. Et l'information sur l'aide au retour dit « volontaire » est aléatoire.

- **Voix-off 2** : Laura nous explique ce qui se passe en pratique.

- **Laura** (en anglais) : Quand les nouveaux arrivants vont à l'enregistrement, nous sommes censés aller leur dire "Bonjour, nous pouvons vous ramener chez vous". Mais moi et mon collègue, on ne le fait pas. Nous ne le faisons même pas pour l'asile. Nous les laissons venir à nous, s'ils le souhaitent. Peut-être que nous distribuerons quelques tracts, si nous devons vraiment le faire. Mais pas à ce moment-là.

La plupart du temps, après avoir passé quelques mois, il le dira aux officiers de police, la police nous appellera et dira "ce type veut entendre ce que vous avez à dire". Ensuite, nous allons redonner des informations et faire l'enregistrement.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : Pouvez-vous nous rappeler les conditions de demande de départ volontaire ? Car comme vous l'avez dit, certaines nationalités ne peuvent pas faire de demande. Quoi d'autre ?

- **Laura** (en anglais) : Bien sûr, ils ne doivent pas avoir de casier judiciaire. Le "privilège" du retour fonctionne une seule fois. S'ils ont utilisé le programme de retour volontaire depuis un autre pays, ils ne peuvent pas le réutiliser. Ce qui est injuste.

- **Voix-off 2** : Des rumeurs disent qu'en cas d'appel de la décision de rejet, il est impossible de bénéficier du programme de retour dit volontaire.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : Moi ce que j'ai compris, c'est que si tu fais appel de ton rejet, tu ne pourras pas candidater pour le départ volontaire.

- **Laura** (en anglais) : C'est des conneries. Tu peux faire une demande de retour volontaire n'importe quand. Je ne sais pas qui raconte ces conneries aux exilés. La personne du HCR qui s'occupe du pré-enregistrement m'a dit l'autre jour que des gens lui ont dit que la police indique aux exilé-es qu'ils ont 5 jours pour demander à bénéficier du programme, pour les intimider et les pousser dans cette direction. Ma collègue et moi ont entendu ces foutaises et on leur a dit "Non, non, non ! Qui vous a dit ça ?"

N'importe quand. Même si on ne dépose pas de demande d'asile. Même si tu as demandé pour l'asile et que tu as été rejeté deux fois, tu peux quand même bénéficier du programme Hélios. Il y a longtemps c'était impossible si tu avais été rejeté deux fois, mais après ils ont changé ça.

- **Voix-off 2** : Enfin, il y a celles et ceux auxquels l'asile est refusé, et qui sont condamnés à errer sur l'île.

Une personne de l'association Glocal Roots nous raconte.

- **Une personne de Glocal Roots** (en anglais) : Exactement, certaines personnes sont coincées ici. Ils/elles doivent soit partir, soit trouver un autre moyen.

- **Enquêtrice 2** (en anglais) : Qu'est-ce qu'il se passe à l'intérieur ? Il n'y a pas de vaccin et quand elles/ils vont dehors, si vous n'êtes pas là, comment font-elles/ils ?

- **Une personne de Glocal Roots** (en anglais) : Ça n'a aucun sens. C'est une grande lacune. L'impression que j'ai, c'est que quand la personne sort du camp, ils ne s'en occupent plus. C'est fini. Il n'y a pas de prochaine étape. Je veux dire, rien ne fonctionne de manière logique et bienveillante malheureusement, et c'est pour ça qu'il y a tant de problèmes. Parfois certain-es arrivent jusqu'à Athènes et font autre chose. Mais beaucoup ont peur s'ils ont un deuxième rejet. Ils/elles ne vont pas venir et dire : "est-ce que je peux avoir un rendez-vous pour mon vaccin?" C'est très compliqué, je n'ai pas de réponse.

- **Voix-off 2** : C'est la situation dans laquelle se trouve Amina, une demandeuse d'asile camerounaise. Nous l'avons rencontré, avec son fils, dans un café à l'écart du centre ville de Kos.

- **Amina** (en anglais) : Après mon second rejet, ils m'ont prise et emmenée dans le camp fermé. J'y suis restée une journée puis j'ai été placée en quarantaine, où j'ai passé une nuit, et après j'ai appelé Corina [avocate pro bono] le jour suivant ma libération.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : Donc ils ont notifié le rejet, ils vous ont mis en détention, mais vous avez le droit d'appeler quelqu'un ? Ils vous ont fourni un téléphone ?

- **Amina** (en anglais) : J'avais mon téléphone parce que je n'ai jamais été en détention. J'étais dans la section de quarantaine. J'ai donc pu appeler Corina, pour lui dire que j'étais en quarantaine. Donc le jour suivant, j'ai été libérée. Puis ils m'ont remis dans le camp. Dans la décision qu'ils m'ont rendue, il était écrit que je devais quitter le pays dans les dix jours, ou que je devais faire à nouveau appel, dans les 30 jours. Donc Corina a repris l'affaire.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : C'était quand exactement ? Je n'arrive pas à me souvenir de ce moment.

- **Amina** (en anglais) : C'est difficile, je suis désolée. Donc j'étais dans le camp. Ils ne me donnaient pas d'argent et ne me donnaient pas de nourriture pour bébé. Le bébé devait manger la nourriture commune, c'était perturbant. Je quittais le camp tous les matins à 5h pour chercher du

travail. J'avais l'autorisation du directeur mais après il était stressé donc j'ai juste quitté le camp. Donc je suis là à Kos, effrayée. Je voudrais rejoindre Athènes mais je ne sais pas comment, je n'ai aucun papier.

- **Enquêtrice 1** (en anglais) : Monica, avec ton anglais, tu as réussi à trouver du travail ici ?

- **Monica** (en anglais) : Oui j'ai travaillé dans un hôtel mais j'ai dû arrêter, car je n'avais nul part où faire garder mon bébé. J'avais fait garder mon bébé une fois, mais j'ai dû démissionner. Je travaillais parce qu'ils ne me donnaient pas d'argent. C'est difficile. Nous avons la capacité d'améliorer l'économie, des gens comme moi, mais ils ne me donnent pas l'opportunité. Parce qu'au moins je pourrais travailler, payer des impôts, mais ils ne me donnent pas de documents. Ils ne peuvent même pas me parrainer pour retourner à l'école. J'ai été à l'école à un niveau de master, mais je suis comme ça, alors au moins je veux travailler.

- **Voix-off 1** : Lors de la mission de Migreurop et du Gisti en octobre 2021, toutes les personnes rencontrées nous ont parlé de nouveaux camps qui allaient bientôt ouvrir. Des camps beaucoup plus fermés et contrôlés que ceux que nous avons pu voir, et qui seront l'objet du dernier épisode de ce podcast.

« Les camps d'enfermement sur les îles de Kos et Leros en Grèce », un podcast en 7 épisodes du réseau Migreurop et du Gisti, réalisé avec le studio radio de la Parole errante.

Vous pouvez écouter les épisodes, avec des sous-titres, sur les sites migreurop.org et gisti.org